

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC ORLEANS RIVES SUD, 226 RUE MARCEL BELOT 45160 OLIVET déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

Monsieur Thierry ANDRIANANTENAINA, représentant de la société A.B HOLDING S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 243 RUE PAUL VERLAINE 45590 ST CYR EN VAL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Thierry ANDRIANANTENAINA	7 000	7 000 €
Mme Manon BELUET	3 000	3 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 décembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

<< Lu et Approuvé >>

Alexandre COURTEIX
Directeur

CIC Ouest

Olivet

226, rue Marcel Belot
45160 Olivet